

PARTI M.D.R.
B.P. 2278 KIGALI.

DECISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU M.D.R. SUITE A
LA NOMINATION DU NOUVEAU PREMIER MINISTRE EN LA
PERSONNE DE MADAME AGATHE UWILINGIYIMANA

Le Parti M.D.R. a appris avec surprise et étonnement la nomination par le Président de la République de Madame Agathe UWILINGIYIMANA comme Premier Ministre en remplacement du Docteur Dismas NSENGIYAREMYE, ce qui, constitutionnellement, entraîne la démission du Gouvernement du Docteur Dismas NSENGIYAREMYE, mis en place le 16 avril 1992.

Le Bureau Politique du M.D.R. tient à préciser que la candidature du nouveau Premier Ministre n'a jamais été demandée au Parti M.D.R. ni donnée par l'organe habilité, à savoir le Bureau Politique du Parti. En conséquence, le Bureau Politique du M.D.R. considère que le nouveau Premier Ministre désigné par le Président de la République n'est pas le candidat du parti M.D.R. et ne bénéficie donc pas du soutien du Parti.

Le Bureau Politique du M.D.R. rappelle que le mandat donné à la délégation du Parti dans les consultations menées par le Président de la République les 14 et 16 juin 1993 était la prolongation sans condition du mandat du Gouvernement de transition jusqu'à la signature de l'Accord de Paix.

L'initiative personnelle prise par Monsieur TWAGIRAMUNGU Faustin, Président du M.D.R. de proposer la candidature de Madame UWILINGIYIMANA Agathe au poste de Premier Ministre outrepassa le mandat donné par le Bureau Politique du M.D.R. à la délégation du Parti et constitue donc un acte de haute trahison qui doit être sanctionné.

et

En considération de ce qui précède/conformément aux articles 9, 42, 44, 51, 52 et 53 des statuts du Parti M.D.R., le Bureau Politique du M.D.R., réuni ce 17 juillet 1993 en séance extraordinaire a pris les décisions suivantes :

1. Monsieur TWAGIRAMUNGU Faustin est suspendu de la Présidence du Parti M.D.R. et de la direction des autres organes du Parti jusqu'à la prochaine tenue du Congrès National Extraordinaire du Parti, convoqué pour les 14 et 15 août 1993.
2. Le Parti M.D.R. n'est pas lié par le 2ème Protocole Additionnel du 16/07/1993 et ne participera donc pas au Gouvernement issu de ce Protocole.
3. Le Parti M.D.R. met en garde le Premier Ministre désigné ainsi que tout autre adhérent au parti M.D.R. d'entrer dans ce Gouvernement ou d'occuper tout autre poste politique contre décision du Bureau Politique du M.D.R. Le Bureau Politique du M.D.R. considère qu'outrepasser cette décision constituerait une trahison du Parti, passible des sanctions prévues à l'article 52 des statuts du Parti M.D.R.
4. Le Bureau Politique du M.D.R. félicite Messieurs NGULINZIRA Boniface et NDENGEJEHO Pascal Baylon, anciens ministres M.D.R. du Gouvernement du Docteur NSENGIYAREMYE Dismas qui ont volontairement décliné l'offre de faire partie de ce nouveau Gouvernement.

.../...

- 2 -

5. Le Bureau Politique du M.D.R. constate avec regret que Madame UWILINGIYIMANA Agathe, Membre du Bureau Politique du MDR, n'est pas venue à la réunion du Bureau Politique du M.D.R. de ce 17 juillet 1993 et qu'elle a accepté publiquement de former un gouvernement sans solliciter le soutien de son parti, le M.D.R. En conséquence, Madame UWILINGIYIMANA Agathe est suspendue de ses fonctions de présidence du Parti en préfecture de BUTARE jusqu'à la tenue de la prochaine réunion du Congrès Préfectoral du M.D.R. en Préfecture de BUTARE.
6. Le Bureau Politique du M.D.R. attire ^{l'attention} de la Communauté Nationale et Internationale sur le risque que fait ^{peser} sur le processus de paix le Gouvernement mis en place par le Président de la République, qui n'a d'autre but que de permettre au Président de la République de renégocier des dispositions ayant déjà fait l'objet d'un accord et de retarder ainsi la signature de l'accord de paix.
7. Le Bureau Politique du M.D.R. réaffirme son soutien ferme au processus de paix et au processus démocratique. Il demande au Président de la République de ne pas remettre en cause les protocoles déjà signés dans le cadre des négociations de paix et déclare que le M.D.R. participera au Gouvernement de Transition à Base Elargie, chargé de la mise en application de l'Accord de Paix en vue d'élections libres et démocratiques, conformément au Protocole y relatif signé à ARUSHA le 9 janvier 1993.
8. Le Bureau Politique du M.D.R. lance un appel aux adhérents des partis de l'opposition démocratique pour faire échec aux manœuvres du Président HABYARIMANA qui, en dissolvant le Gouvernement à la veille de la signature de l'Accord de Paix, vient de montrer qu'il a perdu le sens de l'intérêt national et qu'il veut conduire le pays à la destruction. Le Bureau Politique du M.D.R. rappelle à cet effet que le Président de la République Unie de TANZANIE, Son Excellence Monsieur Ali Hassan MWINYI, en sa qualité de Facilitateur, avait à juste titre recommandé la prolongation du mandat du Gouvernement dirigé par le Docteur Dismas NSENGIYAREMYE en vue de garantir le bon aboutissement des négociations de Paix. Le Parti M.D.R. regrette que le Président de la République n'ait pas pris en considération la recommandation avisée du Facilitateur.
9. Le Bureau Politique du M.D.R. rend hommage au Docteur NSENGIYAREMYE Dismas et le félicite pour l'action que son Gouvernement a menée avec courage et efficacité particulièrement en ce qui concerne les négociations de paix, dont l'aboutissement n'attend que la signature du Président de la République.

Fait à Kigali, le 17 juillet 1993

Dr Donat MUREGO
Secrétaire Exécutif